

Sa *direction* et ses *rappports* sont les mêmes que ceux du long abducteur.

Action. — Il étend la première phalange sur le métacarpien, le métacarpien sur le carpe ; il porte le pouce dans l'abduction.

LONG EXTENSEUR DU POUCE.

Situé en dedans du précédent (fig. 95. 10).

Insertions. — Il s'insère en haut à la face postérieure du cubitus et du ligament interosseux ; de là ses fibres se portent obliquement en bas et en dehors, s'implantent sur un tendon qui passe dans une gouttière particulière, en suivant la même direction que les tendons des deux muscles précédents. Il limite avec ces deux muscles, sur le bord radial de l'articulation du poignet, un espace connu sous le nom de *tabatière anatomique*. Il forme le côté interne de cet intervalle, et va s'insérer à la partie postérieure de l'extrémité supérieure de la seconde phalange du pouce.

Rappports. — Les mêmes que ceux du long abducteur.

Action. — Il étend la deuxième phalange sur la première, le reste de son action est identique avec celle du court extenseur.

EXTENSEUR PROPRE DE L'INDEX.

Situé à la partie postérieure de l'avant-bras (fig. 95. 11).

Insertions. — Il s'insère en haut à la face postérieure du cubitus et du ligament interosseux ; de là ses fibres descendent verticalement et s'attachent à un tendon, d'abord vertical, et qui, parvenu à la gaine de l'extenseur commun, s'y engage, se porte en bas et en dehors, et s'attache aux deux dernières phalanges du doigt indicateur, se confondant avec le tendon de l'extenseur commun destiné à l'index.

Rappports. — Les mêmes que ceux des muscles précédents.

Action. — C'est en partie à ce muscle que l'index doit son indépendance dans les mouvements d'extension.

Les *artères* des muscles de la région postérieure de l'avant-bras viennent : 1° de l'artère récurrente cubitale postérieure ; 2° de la récurrente radiale postérieure, des deux interosseuses antérieure et postérieure ; 3° des branches musculaires perforantes qui viennent de la cubitale.

Les *nerfs* viennent tous du nerf radial.

APONÉVROSE ANTIBRACHIALE.

L'aponévrose antibrachiale forme une gaine qui entoure tous les muscles de l'avant-bras ; elle s'insère supérieurement à l'olécrâne, aux tubérosités interne et externe de l'humérus. Ces trois tubérosités donnent attache aux fibres propres de l'aponévrose ; mais

celle-ci se trouve en outre composée d'un assez grand nombre de faisceaux accessoires verticaux. Ces faisceaux proviennent : en dehors du tendon du brachial antérieur, en arrière du triceps brachial, de chaque côté des tendons des muscles épitrochléens et épicondyliens, d'une bandelette qui naît de la crête cubitale et qui donne attache à des fibres des muscles cubital antérieur et fléchisseur sublime. Mais la plus remarquable de ces expansions est celle qui est fournie en avant et en dedans par l'expansion aponévrotique du biceps, que l'on peut considérer comme le muscle tenseur de l'aponévrose antibrachiale.

Cette aponévrose se termine inférieurement, en se confondant en avant avec le ligament annulaire antérieur du carpe, en arrière avec le ligament dorsal du carpe.

L'aponévrose antibrachiale est beaucoup plus épaisse à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure et plus résistante en bas qu'en haut.

Sa *face externe* est séparée de la peau par le tissu cellulaire sous-cutané, les veines, les lymphatiques et les nerfs superficiels du membre ; on y remarque un grand nombre de lignes blanches verticales qui correspondent aux cloisons intermusculaires.

Sa *face interne* donne attache à un très-grand nombre de fibres musculaires ; l'aponévrose brachiale est donc non-seulement une aponévrose d'enveloppe, mais encore une aponévrose d'insertion.

De sa face interne partent plusieurs prolongements qui séparent les nombreux muscles de l'avant-bras.

Parmi ces cloisons nous signalerons les deux pyramides multiloculaires interne et externe ; chacune des loges de ces deux pyramides renferme un des muscles qui s'attachent à l'épicondyle et à l'épitrochlée. Gerdy, qui le premier a bien décrit cette disposition, compare chacune de ces loges à autant de petits cornets qui s'enroulent sur l'extrémité supérieure des muscles de l'avant-bras.

À la partie antérieure, on remarque une cloison transversale qui sépare les muscles de la couche superficielle des muscles de la couche profonde ; cette lame fibreuse est réunie à l'aponévrose générale d'enveloppe par des cloisons antéro-postérieures qui séparent les divers muscles de la couche superficielle. Ces lamelles sont, ainsi que la lamelle transversale, beaucoup plus résistantes en bas qu'en haut ; les gaines des tendons des muscles grand et petit palmaires sont très-distinctes, et sont situées sur un plan antérieur à l'aponévrose qui en avant de ces tendons est excessivement mince.

En arrière, on trouve une gaine transversale analogue à celle que nous avons signalée en avant, et qui sépare les muscles de la couche superficielle de la couche profonde ; on trouve également des gaines antéro-postérieures qui isolent les divers muscles : c'est ainsi qu'on rencontre une gaine pour l'extenseur commun des doigts, une autre pour l'extenseur propre du petit doigt, une pour le cubital posté-

rieur, une pour l'anconé, une pour les muscles long supinateur et radiaux externes, une pour le court supinateur, une gaine commune pour le long extenseur propre du pouce et l'extenseur propre de l'index, enfin une autre pour le long abducteur du pouce et le court extenseur.

Enfin on trouve à l'avant-bras une troisième cloison transversale qui sépare les muscles de la région antérieure de ceux de la région postérieure de l'avant-bras. Cette cloison s'attache de chaque côté au radius et au cubitus.

L'aponévrose antibrachiale est percée d'un grand nombre d'ouvertures qui donnent passage aux nerfs et aux vaisseaux; au pli du bras, sur le côté externe de l'expansion aponévrotique du biceps, on remarque une ouverture à travers laquelle le tissu cellulaire sous-cutané communie avec le tissu cellulaire sous-aponévrotique.

MUSCLES DE LA MAIN.

PALMAIRE CUTANÉ.

Préparation. — Disséquez avec beaucoup de soin les téguments qui recouvrent l'éminence hypothénar.

Petit muscle peucier de la main situé à la partie supérieure de la saillie interne de la main, *éminence hypothénar* (fig. 96. 5).

Insertions. — Il s'insère en dehors à l'aponévrose palmaire; de là, ses fibres se portent transversalement en dedans, et s'attachent aux téguments du bord interne de la main.

Rapports. — Il est recouvert par la peau; il recouvre les muscles de l'éminence hypothénar et l'artère cubitale.

Action. — Il porte en dehors la peau du bord interne de la main.

MUSCLES DE L'ÉMINENCE THÉNAR.

Préparation. — Faites une incision circulaire au niveau du poignet, une autre incision oblique qui, de la partie moyenne du ligament annulaire du carpe, irait se rendre au côté externe de la première phalange du pouce; disséquez la peau et l'aponévrose palmaire. Tous les muscles de cette région seront disséqués de l'extrémité inférieure vers l'extrémité supérieure.

COURT ABDUCTEUR DU POUCE.

Le plus superficiel des muscles de cette région (fig. 96. 1).

Insertions. — Il s'insère en haut au scaphoïde, à la partie supérieure, antérieure et externe du ligament annulaire du carpe, et très-souvent à une expansion aponévrotique du long abducteur; de là ses fibres se portent obliquement en bas et en dehors, et vont s'attacher au côté externe de l'extrémité supérieure de la première phalange du pouce.

ADDUCTEUR DU POUCE.

Rapports. — Il est recouvert par la peau et l'aponévrose palmaire; il recouvre l'opposant du pouce.

Action. — Il incline la première phalange sur son bord externe; il est fléchisseur de la première phalange.

OPPOSANT.

- Situé au-dessous et en dehors du précédent; triangulaire (fig. 97. 2).

Insertions. — Il s'insère en haut au trapèze, à la partie externe du ligament antérieur du carpe; de là ses fibres se portent en dehors, les supérieures horizontalement, les suivantes d'autant plus obliquement qu'elles sont plus inférieures et s'insèrent à toute la longueur du bord externe du premier métacarpien.

Rapports. — Il est recouvert par la peau et le court abducteur; il recouvre le premier métacarpien.

Action. — Il porte surtout le premier métacarpien en avant; mais très-légèrement, et par conséquent dans la flexion en dedans. Ainsi le nom d'opposant lui aurait été donné à tort, puisqu'il imprime des mouvements d'opposition très-limités.

COURT FLÉCHISSEUR DU POUCE.

Préparation. — Coupez transversalement le court abducteur du pouce; rejetez en haut et en bas ses deux extrémités. Soulevez le tendon du long fléchisseur propre du pouce.

Situé au-dessous et en dedans du précédent. Nous considérons, avec M. Cruveilhier, comme appartenant à ce muscle, la portion qui s'attache à l'os sésamoïde externe; la portion qui s'attache à l'os sésamoïde interne sera réunie à l'adducteur (fig. 96. 2).

Insertions. — Ce muscle, bifide supérieurement, s'insère en haut à la partie inférieure et externe du ligament annulaire du carpe, à la gaine du grand palmaire, au grand os, à l'apophyse du trapèze; de là ses fibres se portent obliquement en bas et en dehors, et s'attachent au côté externe de la première phalange et à l'os sésamoïde externe.

Action. — Il porte le premier métacarpien en avant et en dedans, et fléchit la première phalange.

ADDUCTEUR DU POUCE.

Triangulaire; le plus volumineux des muscles du pouce (fig. 96. 3, fig. 97. 3).

Insertions. — Il s'insère à toute la longueur du bord antérieur du troisième métacarpien, à la partie antérieure du grand os, du trapèzoïde et du trapèze; de là ses fibres se portent, les supérieures obliquement, les inférieures horizontalement en dehors, et vont s'attacher à l'os sésamoïde interne et à la première phalange du pouce.

Rapports. — Recouvert par les tendons du fléchisseur profond et les lombricaux, en bas et en dehors par la peau ; il recouvre les trois muscles interosseux les plus externes.

Action. — Il rapproche le pouce de l'axe de la main ; il est par conséquent adducteur.



FIG. 96. — Muscles de la main (couche superficielle).

1. Muscle court abducteur du pouce. — 2. M. court fléchisseur. — 3. M. adducteur du pouce. — 4, 4. Muscles lombricaux. — 5. Muscle palmaire cutané. — 6. M. adducteur du petit doigt. — 7. M. court fléchisseur du petit doigt. — 8. Tendon du petit palmaire. — 9. Tendon du radial antérieur ou grand palmaire. — 10, 10. Tendons du fléchisseur superficiel. — 11. M. cubital antérieur.

Les artères des muscles de l'éminence thénar sontournies par la radio-palmaire, branche de l'artère radiale.

Les nerfs sont fournis par le nerf médian ; le cubital ne fournit qu'au muscle adducteur du pouce.

MUSCLES DE L'ÉMINENCE HYPOTHÉNAR.

Préparation. — Elle est la même que celle des muscles de l'éminence thénar.

ADDUCTEUR DU PETIT DOIGT.

Allongé, aplati ; c'est le plus superficiel des muscles de cette région (fig. 96. 6).

Insertions. — Il s'insère en haut à l'os pisiforme et au tendon du muscle cubital antérieur (fig. 97. 5) ; de là, ses fibres se portent verticalement en bas et vont s'attacher au côté interne de la première phalange du petit doigt.

Rapports. — Il est recouvert par le palmaire cutané qui le sépare de la peau ; il recouvre l'opposant du petit doigt.

Action. — Il est adducteur du petit doigt.

COURT FLÉCHISSEUR DU PETIT DOIGT.

Situé en dehors du précédent (fig. 96. 7).

Insertions. — Il s'insère à l'apophyse de l'os crochu, se porte en bas et un peu en dedans et va confondre ses insertions inférieures avec celles du précédent.

Rapports. — Il est recouvert par la peau ; il recouvre l'opposant ; il est séparé en haut de l'adducteur par l'artère et le nerf cubital.

Action. — Il fléchit légèrement le petit doigt. Il manque souvent.

OPPOSANT DU PETIT DOIGT.

Situé au-dessous des précédents (fig. 97. 4).

Insertions. — Il s'insère en haut à l'os crochu et au ligament annulaire du carpe ; de là, ses fibres se portent, les supérieures horizontalement en dedans, les suivantes d'autant plus obliques qu'elles sont plus inférieures, pour s'attacher à toute la longueur du bord interne du cinquième métacarpien.

Rapports. — Il est recouvert par l'adducteur et le court fléchisseur ; il recouvre le cinquième métacarpien et l'interosseux correspondant.

Action. — Il porte le petit doigt en avant et en dehors ; il oppose sa face palmaire à la face palmaire du pouce.

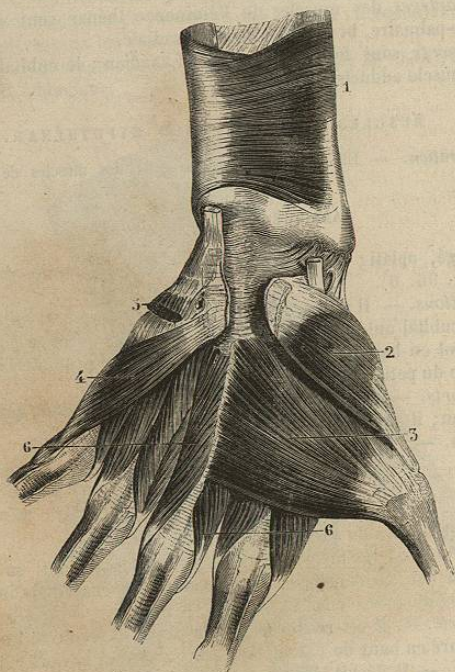


FIG. 97. — Muscles de la main (couche profonde).

1. Muscle carré pronateur. — 2. M. opposant du pouce. — 3. M. adducteur du pouce. — 4. M. opposant du petit doigt. — 5. Insertion supérieure de l'adducteur du petit doigt. — 6, 6. Muscles interosseux.

MUSCLES DE LA PAUME DE LA MAIN.

LOMFRICAUX.

Petites languettes charnues, au nombre de quatre, désignées par les noms numériques de *premier*, *deuxième*, etc., en allant de dehors en dedans (fig. 96. 4).

Ils naissent des tendons du fléchisseur profond après qu'ils ont franchi le ligament annulaire ; les deux premiers naissent de la partie antérieure des tendons destinés à l'index et au médium, le troisième entre le tendon du médium et celui de l'annulaire, le quatrième entre

celui de l'annulaire et celui du petit doigt. Ces petits muscles se portent, les moyens verticalement, les deux autres obliquement, pour gagner le côté externe de l'articulation métacarpo-phalangienne des doigts correspondants, et se terminent par une languette assez large qui complète la gaine des tendons extenseurs de ces mêmes doigts. Leur tendon s'unit à celui du muscle interosseux et au tendon de l'extenseur correspondants.

Rapports. — Ils ont les mêmes rapports que les tendons du fléchisseur profond à la paume de la main.

Action. — M. Cruveilhier pense qu'ils ont pour usage de maintenir les tendons extenseurs appliqués contre les phalanges, de servir de lien entre les extenseurs et les fléchisseurs. Theile les considère comme des fléchisseurs.

M. Parise leur assigne les usages suivants : 1° ils sont, par l'intermédiaire du tendon de l'extenseur commun, extenseurs des deux dernières phalanges ; 2° en prenant leur point d'appui sur les tendons extenseurs, ils relâchent les fléchisseurs ; 3° ils inclinent les quatre derniers doigts vers le bord radial de la main, en leur communiquant un léger mouvement de rotation.

« Cette rotation des doigts sur la tête des métacarpiens complète les caractères énarthroïaux des articulations métacarpo-phalangiennes, que nous ne saurions classer avec Boyer parmi les arthroïdes, et avec M. Cruveilhier parmi les condylarthroses ; car elles présentent tout ce qui constitue l'énarthrose : une tête sphérique, une cavité articulaire dont un fibro-cartilage agrandit la capacité en bordant sa circonférence, des mouvements de flexion, d'extension, d'adduction, d'abduction, de circumduction, et enfin de rotation (1). »

INTEROSSEUX.

Préparation. — Enlevez les tendons extenseurs et fléchisseurs au niveau de l'articulation métacarpo-phalangienne ; détachez le carpe du métacarpe et séparez les os du carpe en coupant les ligaments transverses.

Petits muscles prismatiques, triangulaires, situés dans les espaces interosseux, divisés en *dorsaux* ou *palmaires* en raison de leur situation rapprochée du dos ou de la paume de la main, désignés sous le nom numérique de *premier*, *second*, etc., en allant de dehors en dedans (fig. 97. 6).

INTEROSSEUX DORSAUX.

Beaucoup plus volumineux que les interosseux palmaires, ils occupent toute la partie postérieure et la moitié antérieure des espaces interosseux ; ils sont au nombre de quatre.

(1) Sappey, *Manuel d'anatomie descriptive*, t. I^{er}, p. 270. Paris, 1847.

Insertions. — Ils s'insèrent en haut des deux métacarpiens entre lesquels ils sont placés ; leur double insertion est séparée par l'artère radiale pour le premier interosseux, les artères perforantes pour les trois autres. L'une de ces insertions est bornée à la partie postérieure de la face latérale d'un des métacarpiens, la seconde occupe toute la longueur de la partie latérale de l'autre métacarpien. Broc a fait remarquer que l'insertion à toute la longueur de la face latérale du métacarpien existe toujours du côté de la phalange à laquelle s'insère le muscle. Inférieurement, ces muscles s'insèrent par un tendon à l'extrémité supérieure de la première phalange et au bord du tendon extenseur correspondant.

Rapports. — Ils sont recouverts en arrière par la peau, les tendons extenseurs, en avant par les interosseux palmaires et les tendons du fléchisseur profond.

INTEROSSEUX PALMAIRES.

Plus petits que les précédents, au nombre de trois seulement, le premier interosseux palmaire étant représenté par l'adducteur du pouce.

Insertions. — Ils s'insèrent, le premier à la face interne du second métacarpien, les deux autres à la face externe du troisième et du quatrième ; de là ces muscles se portent verticalement en bas, et s'attachent, le premier au côté interne de l'extrémité supérieure de la première phalange du doigt indicateur, les deux autres au côté externe de la première phalange de l'annulaire et du petit doigt. Tous ces muscles s'insèrent en outre aux tendons extenseurs correspondants.

Rapports. — En arrière, avec les interosseux dorsaux ; en avant, avec les tendons des fléchisseurs, les muscles adducteur du pouce et court fléchisseur du petit doigt, les nerfs et les vaisseaux de la paume de la main.

Action des interosseux. — Ils président aux mouvements de latéralité en vertu desquels les doigts s'écartent ou se rapprochent les uns des autres. Si, à l'exemple de M. Cruveilhier, on examine l'action des muscles interosseux en les supposant situés de chaque côté d'une ligne qui passerait par l'axe de la main, on voit que tous les interosseux dorsaux sont abducteurs, et les palmaires adducteurs par rapport à cet axe et non à celui du corps. Aussi le doigt médius, qui forme l'axe de la main, reçoit-il deux interosseux dorsaux qui le portent en dehors relativement à une ligne qui passerait par son milieu, et ne reçoit-il pas de muscle interosseux palmaire. Le doigt indicateur a son interosseux dorsal inséré au côté externe, son interosseux palmaire au côté interne de la phalange, le doigt annulaire et le petit doigt leurs interosseux dorsaux au côté interne, leurs interosseux palmaires au côté externe de leur première phalange.

Les artères des muscles de l'éminence hypothénar et des muscles

interosseux sont fournies : 1° par la transverse dorsale du carpe, branche de la radiale ; 2° par l'artère antérieure du carpe, branche de la cubitale ; 3° par le rameau cubito-radial, branche de la cubitale. Les nerfs sont tous fournis par le cubital.

APONÉVROSES DE LA MAIN.

Les aponévroses de la main comprennent : 1° le *ligament dorsal du carpe* ; 2° l'*aponévrose dorsale du métacarpe* ; 3° le *ligament annulaire antérieur du carpe* ; 4° l'*aponévrose palmaire* ; 5° les *gaines fibreuses synoviales des tendons fléchisseurs* ; 6° l'*aponévrose interosseuse*.

1° Ligament dorsal du carpe.

Au niveau du poignet, l'aponévrose antibrachiale est renforcée par un grand nombre de fibres transversales ; elle devient plus épaisse et forme ce qu'on appelle le *ligament dorsal du carpe*.

Ce ligament s'insère en dedans à l'os pisiforme et à l'aponévrose palmaire, au cubitus et au pyramidal ; en dehors au bord du radius et à l'aponévrose antibrachiale ; son *bord supérieur* se continue avec l'aponévrose antibrachiale ; son *bord inférieur* avec l'aponévrose dorsale du métacarpe. Sa *face postérieure* est en rapport avec la peau. Sa *face antérieure* recouvre les tendons des muscles qui passent à la face dorsale du poignet : de cette face antérieure partent des prolongements fibreux qui isolent les tendons et leur forment des gouttières spéciales.

Ces gouttières, au nombre de six, sont, en procédant de dehors en dedans :

a. Une gouttière pour les tendons des long abducteur et court extenseur du pouce.

b. Une seconde pour les deux radiaux externes.

c. Une autre pour le long extenseur du pouce ; ces deux dernières gouttières se réunissent en bas en une seule gaine complètement fibreuse.

d. Une quatrième, la plus considérable de toutes, est destinée aux muscles extenseur commun des doigts et extenseur propre du doigt indicateur.

e. Une cinquième complètement fibreuse dans toute sa longueur pour le muscle extenseur propre du petit doigt.

f. Une sixième pour le tendon du muscle cubital postérieur qui se prolonge jusqu'au cinquième métacarpien.

Toutes ces gouttières sont tapissées par des membranes synoviales qui remontent assez haut, et qui se prolongent au-dessous de ce ligament ; quelques-unes de ces synoviales se continuent jusqu'à l'extrémité des tendons.

2° *Aponévrose dorsale du métacarpe.*

L'aponévrose dorsale du métacarpe fait suite inférieurement au ligament dorsal du carpe; c'est une lamelle fibreuse composée de fibres transversales qui sépare les nerfs et les vaisseaux sous-cutanés, des tendons des muscles extenseurs.

3° *Ligament annulaire antérieur du carpe.*

On désigne sous ce nom une bandelette fibreuse extrêmement résistante qui passe en avant des os du carpe et complète la gouttière formée par ces os.

On lui considère : Une *extrémité interne* qui s'insère à l'os pisiforme et à l'os crochu : entre ces deux insertions passe le nerf cubital ; une *extrémité externe* qui s'attache au trapèze et au scaphoïde. Un *bord supérieur* qui se continue avec l'aponévrose antibrachiale ; un *bord inférieur* qui se continue au milieu avec l'aponévrose palmaire, et sur les parties latérales avec les lamelles fibreuses minces qui recouvrent les muscles des éminences thénar et hypothénar. Par son bord inférieur et par sa face antérieure ce ligament donne encore attache à un grand nombre de fibres des muscles de ces éminences. Une *face antérieure*, en rapport avec la peau et avec le tendon du muscle petit palmaire qui confond ses fibres avec celle du ligament ; une *face postérieure*, en rapport avec les tendons des muscles fléchisseurs de la main ; cette face postérieure est tapissée par la synoviale commune de ces muscles. Dans l'épaisseur de ce ligament se trouve la gaine du muscle grand palmaire, d'abord complètement fibreuse, et qui devient ostéo-fibreuse en passant dans la coulisse du trapèze.

4° *Synoviales du poignet.*

Les synoviales qui environnent les tendons de la face antérieure du poignet ne sont pas aussi distinctes que celles de la face postérieure ; aussi les auteurs ne sont-ils pas d'accord sur leur nombre.

M. Michon (1), à qui nous empruntons la description des synoviales du poignet, rapporte les opinions émises par les anatomistes, à trois principales : 1° Il n'existe qu'une gaine synoviale commune au niveau du carpe (Bichat, Maslieurat-Lagemard) ; 2° il y a généralement deux synoviales au niveau du carpe, l'une commune aux fléchisseurs des doigts, l'autre propre au fléchisseur du pouce : Meckel, Winslow, MM. Cruveilhier, Velpeau, Leguey, Gosselin, admettent presque sans exception l'indépendance de ces deux synoviales ; 3° il existe un bien plus grand nombre de synoviales (Bourguery, Monro, etc.).

M. Michon, après avoir examiné avec soin les travaux des anatomi-

(1) Michon, *Thèse de concours pour une chaire de clinique chirurgicale*, 1851 ; *Des tumeurs synoviales de la face palmaire de l'avant-bras*, etc.

mistes que nous venons de nommer, et après avoir préparé par l'insufflation les synoviales du poignet, est arrivé à constater qu'il existe une synoviale indépendante destinée au muscle fléchisseur propre du pouce, et que ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'il a trouvé plusieurs synoviales pour les muscles fléchisseurs des doigts.

La *synoviale du fléchisseur propre du pouce*, ou *bourse externe*, est située au-dessous des muscles de l'éminence thénar, passe sous le ligament annulaire du carpe, et monte à 3 ou 4 centimètres au-dessus de lui, entre le long supinateur et le fléchisseur commun des doigts ; au-dessous du ligament elle est entre l'apophyse du trapèze et le nerf médian. Elle est traversée par le tendon du fléchisseur propre du pouce, qui est libre dans toute son étendue et fixé à son extrémité supérieure par deux replis falciformes qui indiquent le point où la synoviale se réfléchit sur lui. En bas, elle se prolonge jusqu'à l'extrémité du tendon du fléchisseur propre du pouce.

La *bourse synoviale des extenseurs communs*, ou *bourse synoviale du carpe*, présente la forme d'un bissac étranglé au niveau du ligament annulaire ; son extrémité supérieure, arrondie, le dépasse en haut de 8 centimètres environ ; on la trouve d'abord entre le muscle cubital antérieur et le nerf médian ; elle recouvre le faisceau des fléchisseurs qu'on aperçoit par transparence. En écartant le muscle cubital, on voit qu'elle s'enfonce sous le fléchisseur profond.

Au niveau du ligament annulaire, elle est étranglée et située entre l'apophyse de l'os crochu et le nerf médian.

Au-dessous du ligament annulaire, derrière l'aponévrose palmaire, on trouve le renflement inférieur dirigé un peu en dedans ; il se sépare de la bourse externe au niveau de la tête du deuxième métacarpien, et se termine par une extrémité arrondie vers le milieu de la main. De cette extrémité partent quatre prolongements ; les trois premiers sont très-courts, pour les tendons de l'index, du médius et de l'annulaire, le quatrième tantôt s'arrête à l'articulation métacarpo-phalangienne, tantôt s'étend jusqu'au petit doigt. Dans la cavité de cette synoviale, on trouve les tendons des muscles fléchisseurs ; sur le côté externe, la membrane s'adosse à la synoviale externe ; entre ces deux feuillets, à leur partie antérieure, se trouve le nerf médian.

Quelquefois il existe une communication entre ces deux synoviales, d'autres fois on a rencontré une synoviale médiane destinée au tendon fléchisseur de l'index.

Dans l'intérieur des synoviales du poignet, on trouve souvent des replis qui les divisent en autant de loges plus ou moins complètes.

Nous décrirons plus loin les synoviales des gaines tendineuses des doigts qui sont indépendantes de celles du poignet.

5° *Aponévrose palmaire.*

L'aponévrose palmaire forme une gaine commune à tous les mus-

cles de la paume de la main ; on la divise en trois portions : l'une moyenne, l'aponévrose palmaire proprement dite ; deux latérales, les aponévroses des éminences thénar et hypothénar.

A. *Portion moyenne.* — C'est cette partie qui est généralement décrite sous le nom d'*aponévrose palmaire* ; elle est triangulaire. On peut donc lui considérer deux faces, trois angles et trois bords ; 1° la *face antérieure* est intimement unie à la peau par des prolongements multipliés ; 2° la *face postérieure* est unie lâchement aux parties sous-jacentes, et recouvre les tendons des muscles fléchisseurs, l'arcade palmaire superficielle, les nerfs médian et cubital ; 3° l'*angle supérieur*, ou *sommet* de l'aponévrose, s'insère au bord inférieur du ligament annulaire du carpe, et reçoit l'épanouissement tendineux du muscle petit palmaire : c'est le seul angle qui mérite d'être signalé ; 4° le *bord interne* donne attache à l'aponévrose de l'éminence hypothénar et à une aponévrose intermusculaire antéro-postérieure, qui sépare les muscles de la région palmaire interne de ceux de la région palmaire moyenne ; 5° le *bord externe* présente une disposition tout à fait semblable ; 6° le *bord inférieur*, ou *base de l'aponévrose*, situé au niveau des articulations métacarpo-phalangiennes, se divise en ce point en huit languettes destinées aux quatre derniers doigts ; au niveau de ces divisions, les faisceaux de l'aponévrose palmaire sont réunis par des fibres transversales qui forment avec les fibres longitudinales sept arcades fibreuses : quatre sont destinées aux tendons des muscles fléchisseurs de la main, les trois autres arcades intermédiaires donnent passage aux muscles lombricaux, aux nerfs et aux vaisseaux collatéraux des doigts.

L'aponévrose palmaire est formée de deux plans de fibres : les unes longitudinales, qui sont l'origine des languettes dont nous venons de parler ; les autres transversales, qui sont l'origine des aponévroses des éminences thénar et hypothénar, et qui réunissent les faisceaux interdigitaux de l'aponévrose.

B. *Aponévroses latérales.* — Ce sont des feuillettes fibreuses très-minces qui enveloppent les muscles des éminences thénar et hypothénar ; l'aponévrose interne est renforcée par des fibres qui partent du muscle cubital antérieur ; l'aponévrose externe, par des fibres qui partent du tendon du long abducteur du pouce.

6° Gâines tendineuses des doigts.

Après avoir franchi les arcades qui leur sont formées par l'aponévrose palmaire, les tendons des muscles fléchisseurs de la main, disposés par paires, se logent dans un canal ostéo-fibreux, que l'on remarque sur la face palmaire des doigts. Ce canal est formé en arrière par la gouttière osseuse des phalanges ; en avant, par une gouttière fibreuse à concavité postérieure ; les bords de la gouttière osseuse donnent attache aux extrémités de la gouttière fibreuse, constituée par des demi-

anneaux superposés et pressés les uns contre les autres ; ces demi-anneaux, moins abondants au niveau des articulations, s'emboîtent les uns dans les autres dans les mouvements de flexion ; ils n'existent plus au niveau de l'articulation de la seconde phalange avec la troisième.

Ces canaux ostéo-fibreux sont tapissés par une synoviale fort remarquable, désignée sous le nom de *gaine synoviale des doigts*.

Nous avons déjà parlé de la gaine synoviale du pouce et de celle du petit doigt. La description que nous allons donner se rapporte donc aux trois doigts du milieu. La synoviale présente au niveau de l'articulation métacarpo-phalangienne un rétrécissement très-considérable, au point qu'il est quelquefois difficile d'y introduire un stylet ; elle existe constamment au niveau des deux premières phalanges ; au niveau de la troisième, elle dégénère en un tissu cellulaire séreux, qu'il est quelquefois difficile de séparer des tendons ; enfin, elle présente des replis triangulaires qui, au niveau de la première phalange, vont du tendon fléchisseur sublime à celui du fléchisseur profond ; et au niveau de la seconde, des deux divisions du fléchisseur sublime au fléchisseur profond ; enfin, un autre repli va du tendon à la phalange.

7° Aponévroses interosseuses.

Elles sont au nombre de deux : l'une *antérieure*, l'autre *postérieure*.

L'*antérieure* sépare les muscles interosseux des lombricaux et des tendons fléchisseurs des doigts ; elle s'attache latéralement aux aponévroses intermusculaires que fournit l'aponévrose palmaire par sa face postérieure ; elle envoie des prolongements qui servent de gaine aux muscles interosseux. Ces gâines sont complétées par des feuillettes analogues, qui partent de l'aponévrose interosseuse *postérieure*, laquelle s'attache de chaque côté sur les bords latéraux des métacarpiens.

MUSCLES DU MEMBRE INFÉRIEUR.

Les muscles et les aponévroses du périnée, ayant les plus intimes rapports avec l'organe de la défécation et l'appareil génito-urinaire, seront décrits dans la splanchnologie.

MUSCLES DU BASSIN

GRAND FESSIER.

Préparation. — Couchez le sujet sur le ventre, placez un billot sous le bassin, faites une incision de la partie moyenne du sacrum au grand trochanter ; disséquez en même temps la peau et l'aponévrose sous-cutanée, qui envoie de nombreux prolongements entre les fibres musculaires.

Situé à la partie postérieure du bassin, large, épais, quadrilatère ; c'est le plus volumineux des muscles du corps humain (fig. 98 et 99. A).